

## ANNEXE .HT - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .HT

version n° 1.5 du 31 octobre 2023

En complément du [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#) chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .HT supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans le [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#), notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

### **Article .HT.1. Organisation du nommage**

.HT est l'extension officielle de Haïti.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour le .HT sont :

- Registre :  
**Consortium FDS/RDDH (Faculté des Sciences de l'Université d'État et Fondation Réseau de Développement Durable d'Haïti)** : <https://nic.ht/en/>
- Opérateur technique du Registre:  
**CoCCA**: <https://cocca.org.nz/>
- Registrar :  
**Gandi** : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### **Article .HT.2. Règles d'enregistrement**

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .HT, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .HT, définies par le Registre, consultables à l'adresse suivante : <https://nic.ht/en/nom-de-domaine/charte-de-nommage>

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .HT et à CoCCA. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

### **Article .HT.3. Conditions particulières**

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <https://www.gandi.net/fr/domain/tld/ht>

Les .HT sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .HT, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 à 5 ans ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 2 jours avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .HT et CoCCA peuvent détruire Votre nom de domaine ;
- vis à vis du Registre du .HT vous n'êtes pas considéré comme propriétaire du nom de domaine mais vous disposez d'un droit d'usage exclusif sur celui-ci ;
- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement: <https://nic.ht/en/nom-de-domaine/charte-de-nommage> (Article 19. Les termes non enregistrables) ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Une fois Votre demande d'enregistrement effectuée sur Notre site, Vous (et/ou le contact administratif) recevrez 2 emails du Registre. Le premier Vous informe de Vos droits et obligations, le second

contient un lien permettant d'activer Votre nom de domaine en acceptant le Contrat d'enregistrement et la Politique d'utilisation du Registre, et en confirmant la validité de Vos données personnelles. Cette procédure d'activation doit être effectuée lors de l'enregistrement de Votre nom de domaine, tous les ans lors de l'anniversaire de Votre nom de domaine, lors du renouvellement ou d'un changement de propriétaire. A défaut de compléter cette procédure dans le délai indiqué, Votre nom de domaine sera suspendu puis détruit par le Registre.

### **Article .HT.4. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur : <https://www.gandi.net/fr/domain/tld/ht>

### **Article .HT.5. Données personnelles**

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

### **Article .HT.6. Règlement des litiges**

Le Registre .HT a adopté la politique de résolution des litiges CRS « Complaint Resolution Service » de CoCCA pour les noms de domaine en .HT, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve : <https://cocca.org.nz/pdf/CRS-May-05-2020.pdf>

### **Article .HT.7. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

### **Article .HT.8. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par e-mail.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

### **Article .HT.9. Processus de destruction**

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée

de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

#### **Article .HT.10. Obligations du titulaire**

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut suspendre et/ou détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants ainsi que leurs directeurs, administrateurs, employés, agents et affiliés contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement de Votre

nom de domaine. Cette obligation d'indemnisation perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit.

#### **Article .HT.11. Droits du registre**

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit de refuser, annuler ou transférer tout enregistrement ou transaction, ou placer tout nom de domaine en statut de blocage (« hold »), suspension (« hold ») ou tout autre statuts similaire, si il le juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion :

- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- dont les informations ne sont pas fiables, exactes et à jour ou n'ont pas été mises à jour ou corrigées conformément aux règles et politiques du Registre ;
- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par le Registre ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'établir, revendiquer ou défendre les droits du Registre ou d'un tiers, ou d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, réelle ou potentielle du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, cocontractants, administrateurs, directeurs, représentants, employés ou actionnaires, ou résultant de dommages causés à ces personnes ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faites par le Registre et/ou tout Registrar ;
- conformément aux conditions générales et contrats du Registre.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

*-fin de l'annexe .HT-*